## **GUIDE DE PALANQUEE - NIVEAU 4**

#### **ORGANISATION GENERALE**

L'examen du brevet de Guide de Palanquée - Niveau 4 relève de l'autorité de la Commission Technique Régionale. Les sessions de cet examen peuvent être organisées à l'échelon régional, départemental ou club, mais il revient au président de la CTR de désigner le président du jury et le délégué de la CTR.

Les comités départementaux ou clubs qui désirent organiser ces sessions d'examens doivent en faire la demande auprès de la CTR selon les modalités définies régionalement, au minimum 2 mois avant la date prévisionnelle du début de la session.

Le président de la CTR peut regrouper des sessions d'examen en fonction de la répartition géographique, des dates et (ou) du nombre de candidats.

Si l'examen se déroule à l'étranger, dans les COM, Collectivités Territoriales ou Collectivités Départementales non rattachés à un Comité Régional, le président de la CTN est habilité à déroger aux présentes conditions d'organisation.

L'ensemble de l'examen (3 groupes d'épreuves) devra se dérouler de façon continue dans un délai maximum de 4 jours, exception faite de conditions météo très défavorables et jugées telles par le jury.

Cependant, une CTR ou une Commission Technique d'un de ses Organes Déconcentrés (avec accord de la CTR) peut dissocier les épreuves de théorie et connaissances générales (groupe 3) de celles pratiques (groupes 1 et 2), à condition que le candidat participe à l'ensemble des épreuves théoriques et pratiques organisées par cette même CTR.

Les départements doivent déclarer leurs examens à leur CTR d'appartenance selon les modalités définies régionalement, au minimum 2 mois avant la date prévisionnelle du début de la session quel que soit le lieu de l'examen.

### **JURY**

Tous les membres du jury doivent être en possession d'une licence fédérale et d'un certificat médical en cours de validité.

Au moins deux MF2 et/ou BEES2 ou DE-JEPS (E4) dont l'un est délégué par la CTR responsable de l'examen. En cas d'un jury composé d'E4 l'un de ces E4 ne doit pas faire partie de l'établissement organisateur.

Un ou plusieurs MF1 ou BEES1 peuvent participer au jury, à condition qu'ils ne représentent pas plus de la moitié de celui-ci.

Le délégué de la CTR responsable de l'examen est chargé de vérifier les dossiers des candidats et la conformité du déroulement de cet examen. Il participe aux épreuves de l'examen et à l'évaluation des candidats.

L'un des membres du jury, au moins MF2, BEES2, DE-JEPS licenciés, est nommé par le Président de CTR pour assurer la présidence du jury de la session. Il peut, à ce titre, signer les feuilles de notes et les bordereaux pour l'ensemble des examinateurs ainsi que les attestations de conservation des groupes pratique ou théorique. Le délégué de la CTR peut cumuler sa fonction avec celle de président du jury.

Le jury de chaque atelier doit comporter au moins un MF2, BEES2, DE-JEPS ou DES-JEPS sauf pour les épreuves du premier groupe (condition physique).

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 1/28
---------------------------	-------------------------------	------------	-----------

#### **DELIVRANCE DU BREVET**

Le brevet Guide de Palanquée - Niveau 4 est délivré sous les signatures du président de la CTR et des examinateurs, ou du président de la CTR et du président de jury.

Les Commissions Techniques Régionales sont dépositaires des documents suivants:

- Fichier Excel Vierge à jour tenant lieu de bordereau d'examen (en provenance du siège social)
- Brevets.

#### I — AVANT LA SESSION

Les organisateurs doivent disposer du fichier Excel vierge établi pour l'examen du Guide de Palanquée - Niveau 4.

#### II — A L'ISSUE DE L'EXAMEN

#### A) A charge des organisateurs :

- De saisir complètement le bordereau en utilisant le fichier Excel disponible sur le site internet (accès CTR) en apportant les numéros des brevets.
- De remplir les brevets en respectant les numéros portés sur les bordereaux.
- De les distribuer aux lauréats.
- D'envoyer à la CTR dans les meilleurs délais (30 jours maximum) le fichier Excel rempli correspondant à l'examen du Guide de Palanquée - Niveau 4.
- De conserver un exemplaire du fichier Excel.

#### B) A charge de la Commission Technique Régionale :

- De mettre à la disposition du délégué de la CTR le nombre de brevets numérotés et signés par le président de la CTR nécessaires.
- De mettre à la disposition du délégué de la CTR le fichier Excel permettant de saisir le bordereau de la session
- De conserver un exemplaire du fichier Excel.
- D'importer le fichier Excel et de clôturer la session sur le site de la FFESSM (accès CTR).

#### C) A charge de l'administration fédérale :

D'établir, après clôture de la session Guide de Palanquée - Niveau 4 par la CTR, les cartes doubles face FFESSM/CMAS et de les adresser directement aux lauréats.

**DUPLICATA**: Des duplicata du brevet de plongeur Guide de Palanquée - Niveau 4 peuvent être délivrés par le siège national de la FFESSM (carte double face), en précisant la date et le nom du Comité Régional organisateur de l'examen.

#### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- Etre âgé de 18 ans au moins le jour du début de l'examen.
- Etre titulaire au minimum du Niveau 3 de la FFESSM ou d'un brevet ou attestation admis en équivalence.
- Etre titulaire de la carte RIFA Plongée.
- Présenter les aptitudes correspondant aux compétences 1, 2 et 3 du référentiel Guide de Palanquée Niveau 4 de la FFESSM. Ces 3 aptitudes doivent être attestées par un MF1 ou BEES 1 minimum titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

#### Ces trois compétences, dûment détaillées dans le référentiel, sont:

- C1 : Remontée Sans Embout (RSE).
- C2 : Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m.
- C3 : Comportement de guide de palanquée comprenant les espaces d'immersion correspondant aux PE12, PE20 et PE40.

La durée de validité de chacune de ces attestations est de 9 mois.

 Présenter un certificat médical de non-contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré par un médecin fédéral, un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral ou un médecin du sport (CES, Capacité ou DU).

Les candidats qui, titulaires des groupes 1 et 2 acquis dans une session antérieure, ne présentent que le groupe "théorie et connaissances générales", sont dispensés de cette obligation.

#### CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION DES EPREUVES DE L'EXAMEN

- Pour toutes les épreuves pratiques aquatiques (1 à 6) le candidat doit être équipé de la même paire de palmes et du même masque.
- Pour les épreuves du premier groupe (hormis le capelé), quand certaines conditions de température de l'eau sont réunies, le candidat peut choisir d'adopter pour l'ensemble des 3 épreuves, l'équipement minimum suivant :
  - Soit la partie supérieure d'un vêtement isothermique avec cagoule et le lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18 °C.
  - Soit un maillot de bain si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18 °C.
- Pour l'épreuve du capelé du premier groupe et les épreuves n° 4 à 6 du deuxième groupe, le candidat doit être équipé du même vêtement isothermique et du même lestage approprié pour évoluer en poids apparent nul à la profondeur de 3 mètres.
- La durée de l'ensemble des guatre épreuves écrites 8 à 11 ne doit pas excéder trois heures.
- L'épreuve 12 est orale, l'épreuve 13 est orale ou écrite (au choix du jury).

#### **CONDITIONS MINIMALES DE REUSSITE A L'EXAMEN**

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au minimum un total global de 300 points sans note éliminatoire (inférieure à 5/20) dans aucun des 3 groupes d'épreuves, épreuves toutes faites et avoir la moyenne dans les trois groupes d'épreuves ainsi que dans les deux sous-groupes du groupe 2:

- groupe 1, épreuves de condition physique : minimum 50 points /100
- groupe 2, épreuves en plongée scaphandre : minimum 120 points /240
- groupe 3, épreuves de théorie et connaissances générales : minimum 130 points /260

À condition que le candidat ait participé sans abandon à l'ensemble de l'examen, et quelle que soit la structure organisatrice :

- La partie pratique est acquise si le candidat a obtenu la moyenne dans chacun des groupes 1 (condition physique) et 2 (plongée scaphandre), sans note éliminatoire, épreuves toutes faites et un minimum de 90 points en théorie, avec ou sans note éliminatoire dans le groupe théorique.
- La partie théorique est acquise si le candidat a obtenu la moyenne dans ce groupe sans note éliminatoire et un minimum de 120 points en pratique (groupes 1 + 2) avec ou sans note éliminatoire dans ce groupe pratique (libre et/ou scaphandre).

L'attestation de réussite à l'une des parties ne peut être délivrée que si le candidat répond aux conditions précédentes, et seulement lorsque le candidat a participé à l'ensemble des épreuves pratiques et théoriques. Le bénéfice de la partie théorique ou pratique est valable durant 9 mois à compter de la date à laquelle le candidat a présenté la première épreuve et pour un maximum de deux sessions de rattrapage.

Pour repasser la partie non acquise, le candidat peut se présenter dans n'importe quelle session organisée par un club, un comité départemental, sa CTR ou n'importe qu'elle autre CTR, il doit repasser la partie complète à laquelle il a échoué (et non uniquement le groupe d'épreuves).

#### PRESENTATION DES EPREUVES

L'examen est constitué de trois groupes d'épreuves.

Toute note inférieure à 5/20 ou toute épreuve non faite est éliminatoire.

#### PREMIER GROUPE: EPREUVES DE CONDITION PHYSIQUE (3 épreuves).

1 Mannequin Coefficient 2

2 800 m PMT ou 500 m capelé Coefficient 2

(tirage au sort pour l'ensemble des candidats en début d'examen)

3 Apnée à 10 m Coefficient 1

Total des points attribués pour ce groupe : 100 points, moyenne du groupe : 50 points

## **DEUXIEME GROUPE:** PLONGEE SCAPHANDRE (4 épreuves en 2 sous-groupes, 5 notes)

## Sous-groupe A

4 Guide de palanquée : a) Briefing — Débriefing Coefficient 2
b) Conduite de palanquée Coefficient 3
5 Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m Coefficient 3

#### Sous-groupe B

6 Remontée Sans Embout de 20 m Coefficient 2 7 Matelotage Coefficient 2

La moyenne de 10/20 minimum est requise par sous-groupe (minimum 80/160 pour le sous-groupe A et minimum 40/80 pour le sous-groupe B)

Total des points attribués pour ce groupe : 240 points moyenne du groupe : 120 points

#### TROISIEME GROUPE: THEORIE ET CONNAISSANCES GENERALES

Utilisation des tables fédérales	Coefficient 3
Symptômes, prévention et traitements immédiats des accidents	Coefficient 3
Epreuve de physique appliquée à la plongée	Coefficient 1
Epreuve de physiologie appliquée à la plongée	Coefficient 2
Notions pratiques et théoriques sur le matériel	Coefficient 2
Notions de réglementation	Coefficient 2
	Symptômes, prévention et traitements immédiats des accidents Epreuve de physique appliquée à la plongée Epreuve de physiologie appliquée à la plongée Notions pratiques et théoriques sur le matériel

Total des points attribués pour ce groupe : 260 points moyenne du groupe : 130 points

### PREMIER GROUPE - EPREUVES DE CONDITION PHYSIQUE

#### 1 – Epreuve du mannequin (Coefficient 2)

Cette épreuve consiste à réaliser, équipé de palmes, masque et tuba, en moins de 8 minutes le parcours défini par le jury.

- Nager en surface sur une distance de 100 mètres.
- Descendre à une profondeur comprise entre 4 et 6 mètres et tenir une apnée de 20 secondes minimum en déplacement.
- Après une récupération de 10 secondes au maximum en surface, redescendre à la même profondeur et remonter un mannequin de 1,5 kg de poids apparent.
- Remorquer le mannequin, les voies respiratoires hors de l'eau, sur une distance de 100 mètres.
- Le candidat doit maintenir le mannequin, les voies aériennes hors de l'eau en utilisant une prise et une tenue du mannequin applicable à une victime réelle, selon la prise classique (bras placé sous l'aisselle, main sur la poitrine, tête du mannequin sur l'épaule) en se déplaçant sur le dos.
- Le candidat ne dispose que d'une seule tentative pour réaliser l'épreuve dans sa totalité. Toutefois, si le candidat échoue dans la récupération du mannequin, il peut faire une seconde tentative, le chronomètre n'étant pas arrêté.

NOTA : Un mannequin réglementaire adulte et homologué type « FFSS », agréé par la jeunesse et sports pour les épreuves de sauvetage aquatique devra être impérativement utilisé.

## Notation de l'épreuve :

Temps en min:s	Nb de points
— égal ou inférieur à 4:30	12 pts
— de 4:31 à 5:00	11 pts
— de 5:01 à 5:30	10 pts
— de 5:31 à 6:00	09 pts
— de 6:01 à 6:30	08 pts
— de 6:31 à 7:00	07 pts
— de 7:01 à 7:30	06 pts
— de 7:31 à 8:00	05 pts
— supérieur à 8:00	éliminé(e)

- 1 à 8 points supplémentaires peuvent être attribués pour la tenue, l'aisance, l'efficacité et la rectitude lors du tractage du mannequin.
- La non réalisation en totalité de l'épreuve définie est éliminatoire.
- Un temps supérieur à 8:00 minutes est éliminatoire.
- Toute immersion complète de la face du mannequin d'une durée de 5 secondes consécutives au moins durant le remorquage est éliminatoire.

- 2 Epreuve de nage (coefficient 2) (tirage au sort pour l'ensemble des candidats en début d'examen entre A et B)
- A Epreuve de nage en surface sur une distance de 800 mètres à l'aide des palmes, masque et tuba

Les candidats partent ensemble et effectuent un parcours déterminé de 800 m. Le lestage est identique à celui de l'épreuve 3.

## Notation pour un temps total:

Barème Hommes Temps en min:s	Note	Barème Femmes Temps en min:s
— inférieur à 10:20 — de 10:21 à 10:50 — de 10:51 à 11:30 — de 11:31 à 12:10 — de 12:11 à 12:50 — de 12:51 à 13:20 — de 13:21 à 13:50 — de 13:51 à 14:20 — de 14:21 à 14:40 — de 14:41 à 15:00 — de 15:01 à 15:30 — de 15:31 à 16:10 — de 16:51 à 17:20 — de 17:21 à 17:50 — de 17:51 à 18:10 — de 18:11 à 18:30 — de 18:31 à 19:00 — de 19:01 à 19:30	20 19 18 17 16 15 14 13 12 11 10 09 08 07 06 05 04 03 02 01	inférieur à 11:20 de 11:21 à 11:50 de 11:51 à 12:30 de 12:31 à 13:10 de 13:11 à 13:50 de 13:51 à 14:20 de 14:21 à 14:50 de 14:51 à 15:20 de 15:21 à 15:40 de 15:41 à 16:00 de 16:01 à 16:30 de 16:31 à 17:10 de 17:11 à 17:50 de 17:51 à 18:20 de 18:51 à 19:10 de 19:11 à 19:30 de 19:31 à 20:00 de 20:01 à 20:30
— de 19:31 à 20:00 — supérieur à 20:00	00	de 20:31 à 21:00 supérieur à 21:00

## B - Epreuve de nage en surface sur une distance de 500 mètres, scaphandre capelé

Les candidats portent le scaphandre mais respirent au tuba et se déplacent en nage ventrale. Les candidats partent ensemble et effectuent un parcours déterminé de 500 m.

## Notation pour un temps total:

Barème Hommes		Barème Femmes
Temps en min:s	Note	Temps en min:s
— inférieur à 08:40	20	inférieur à 09:40
— de 08:41 à 09:10	19	de 09:41 à 10:10
— de 09:11 à 09:40	18	de 10:11 à 10:40
— de 09:41 à 10:00	17	de 10:41 à 11:00
— de 10:01 à 10:20	16	de 11:01 à 11:20
— de 10:21 à 10:40	15	de 11:21 à 11:40
— de 10:41 à 11:10	14	de 11:41 à 12:10
— de 11:11 à 11:40	13	de 12:11 à 12:40
— de 11:41 à 12:10	12	de 12:41 à 13:10
— de 12:11 à 12:40	11	de 13:11 à 13:40
— de 12:41 à 13:00	10	de 13:41 à 14:00
— de 13:01 à 13:20	09	de 14:01 à 14:20
— de 13:21 à 13:40	08	de 14:21 à 14:40
— de 13:41 à 14:00	07	de 14:41 à 15:00
— de 14:01 à 14:20	06	de 15:01 à 15:20
— de 14:21 à 14:30	05	de 15:21 à 15:30
— de 14:31 à 14:40	04	de 15:31 à 15:40
— de 14:41 à 14:50	03	de 15:41 à 15:50
— de 14:51 à 15:10	02	de 15:51 à 16:10
— de 15:11 à 15:30	01	de 16:11 à 16:30
— supérieur à 15:30	00	supérieur à 16:30

#### 3 - Plongée libre à 10 mètres de profondeur (coefficient 1).

Au signal du jury, le candidat descend en apnée jusqu'au niveau de l'examinateur dont le masque est à 10 mètres, lui fait face et remonte.

Par mesure de sécurité, à l'émersion, le candidat reste quelques instants sous contrôle du jury.

La notation est réalisée sur les bases suivantes :

- Descente à 10 m et retour en surface dans de bonnes conditions de sécurité : 10 points.
- Aisance à 10 m : de 1 à 6 points.
- Comportement à l'arrivée en surface : 1 à 4 points.

## **DEUXIEME GROUPE - PLONGEE SCAPHANDRE**

### Sous-groupe A (pour le maintien du sous-groupe un minimum de 80/160 points est requis) :

<u>4 – Epreuve Guide palanquée : (coefficient 5)</u> (se reporter aux compétences 3a, 3b et 3c)

Le support est une plongée d'exploration où le jury joue le rôle des plongeurs encadrés dont le niveau s'étend du plongeur débutant au plongeur confirmé. Le candidat tire un sujet indiquant les consignes du DP, les paramètres de la plongée, le niveau des plongeurs (PE12, PE20 ou PE40) et éventuellement d'autres informations (topologie, intérêts, etc.). La liste des sujets est élaborée par le jury, elle tient compte des contraintes environnementales (profondeur, relief, etc.).

Le candidat *dispose de 10 min de préparation* et a la possibilité de demander des informations complémentaires dès lors qu'elles sont du ressort du DP. L'épreuve se décompose en deux temps :

- a) Un briefing avant et après l'immersion coefficient 2 avec un partage de 15 points sur le briefing et 5 points sur le débriefing.
- b) La partie en immersion avec un coefficient 3, elle se déroule en temps réel (la durée de l'immersion est selon la profondeur et l'appréciation du jury entre 10 et 25 minutes) et sans simulation. Toute mise en danger est éliminatoire.

#### 5 - Intervention sur un plongeur en difficulté à 40 m : (coefficient 3) (se reporter à la compétence 2)

Le candidat doit intervenir sur un plongeur conscient, stabilisé à 40m sur un fond plus important. Il doit le remonter à la profondeur de 3m par tous les moyens à sa disposition et ce dans le respect de la procédure de sécurité. La situation peut être évolutive (perte de détendeur au cours de la remontée).

Sont pris en compte pour l'évaluation :

- La qualité de la prise en charge .
- Le temps de la remontée (10 à 17 m/min).
- Le profil de la remontée.
- L'arrêt au palier (entre 5 m et 3 m).

Tout comportement impactant la sécurité est éliminatoire (manque de réactivité au fond, descendre au-delà de 42m, redescendre au cours de la remontée, percer la surface sans arrêt au palier, etc.).

### Sous-groupe B (pour le maintien du sous-groupe un minimum de 40/80 points est requis) :

6 - Epreuve de démonstration technique d'une Remontée Sans Embout de 20 m (coefficient 2)

La notation est faite sur les bases suivantes :

- Retrait sans délai du détendeur au signal du jury (qui correspond au top départ du chronomètre) et le garder en main tout le long de la remontée.
- Remontée à une vitesse compatible avec de bonnes conditions de sécurité comprise entre 10 et 17 m/mn.
- Arrêt franc à -3 mètres (l'arrivée à -3 mètres correspondant au top fin du chronomètre).
- Tour d'horizon en maintenant ce niveau d'immersion.
- Reprise d'embout sur signe du jury avant de regagner la surface.

#### Sont déclarées éliminatoires :

- Reprise du détendeur en cours de remontée.
- Une durée totale de la remontée de -20 mètres à -3 mètres inférieure à 45 secondes (un temps supérieur à 1 minute 45 secondes n'apportera pas de points supplémentaires sur l'évaluation finale).

#### 7 – Matelotage (coefficient 2)

Démonstration de l'exécution des nœuds marins usuels. Connaissance des règles élémentaires de sécurité et de navigation en mer, des manœuvres d'appareillage, de mouillage, et d'accostage d'un bateau. Si cette épreuve n'est pas comparable à celles du "permis bateau", elle doit permettre d'évaluer les qualités d'un équipier du Directeur de Plongée, embarqué, attentif à l'environnement marin.

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 9/28
---------------------------	-------------------------------	------------	-----------

### TROISIEME GROUPE - THEORIE ET CONNAISSANCES GENERALES

- 8 Résolution d'au moins un problème de tables de plongée MN90 (coefficient 3).
- 9 Symptômes et traitements immédiats des accidents de plongée (coefficient 3).
- <u>10 Notions pratiques de physique appliquée à la plongée (coefficient 1).</u>
- <u>11 Notions pratiques de physiologie appliquée à la plongée (coefficient 2).</u>
- <u>12 Notions pratiques et théoriques sur le matériel (coefficient 2).</u>
- <u>13 Réglementation (coefficient 2).</u>

### **CONTENUS DE FORMATION**

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL**

Le Code du Sport reconnaît au Guide de Palanque - Niveau 4 des compétences et savoir-faire qui font de lui un enseignant de Niveau 2 aux conditions d'être initiateur ou déclaré en stage d'encadrement. Il peut, d'autre part, devenir directeur de plongée pour l'exploration après une qualification de Directeur de Plongée Niveau 5. Le Guide de Palanquée FFESSM est enfin la condition d'accès au monitorat.

La maîtrise aquatique doit aller jusqu'à permettre la démonstration. Les connaissances théoriques doivent être d'un niveau qui permette d'accéder à une formation de moniteur.

Les compétences attendues sont définies par un titre générique (bandeau) qui regroupe des connaissances et des savoir-faire convergents. Ces capacités sont accompagnées de commentaires fixant les limites des exigences, ainsi que des indications sur les critères de réussite. Les épreuves de l'examen final sont précisées dans la dernière colonne.

# Compétence n° 1 : REMONTEE SANS EMBOUT

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Remontée Sans Embout d'une profondeur de 20 m.	Cette épreuve simule une circonstance telle qu'une panne d'air.	Avant le début de l'épreuve, au fond, vérifier que le SGS est vide.  Pas d'hyperventilation préalable.	Remontée Sans Embout d'une profondeur de 20 mètres.
Démontrer la capacité à maîtriser la technique permettant de remonter de -20	Elle permet par transfert des compétences de cette situation d'évaluation à 20	A la demande du formateur, enlever l'embout sans délai et le garder à la main.	Indifféremment sur un fond ou en pleine eau, selon le choix du jury. Le système
mètres à -3 mètres sans embout en bouche.	mètres la maîtrise dans l'ensemble des situations	Après un début d'expiration, commencer la remontée.	gonflable de stabilisation doit rester totalement
	rencontrées.  Sont déclarées éliminatoires :	Le départ peut être effectué en plein eau.  Le début de la remontée peut être assez rapide.	vide pendant cette épreuve.
	<ul> <li>Reprise du détendeur en cours de remontée.</li> <li>Une durée totale de la remontée de -20 mètres à -3 mètres</li> </ul>	Reprendre le plus rapidement possible la vitesse préconisée pour la décompression (comprise entre 10 et 17 m/min)	
	inférieure à 45 secondes.	Effectuer un net ralentissement dans l'espace proche de la surface et un arrêt franc à -3 mètres.	
	Le jury se réserve le droit d'interrompre toute remontée pouvant mettre en cause la sécurité.	Effectuer un tour d'horizon en maintenant le niveau d'immersion avant de mettre le détendeur en bouche.	
		Ne rejoindre la surface que sur signe du formateur avec l'embout en bouche.	
		En cas de palier celui-ci s'effectue obligatoirement en binôme.	

Cette compétence 1 constitue une aptitude préalable à la présentation de l'examen final. Elle doit être attestée par un MF1 ou BEES1 minimum, titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

# Compétence n° 2 : INTERVENTION SUR UN PLONGEUR EN DIFFICULTE A 40 m

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Prendre en charge un plongeur en difficulté avec respect des règles de sécurité en vigueur et sans générer de situation de sur accident.	Le GP agit en réaction à toute circonstance nécessitant une intervention sur un plongeur en difficulté dans l'espace 0-40 m (essoufflement, narcose, panne d'air, etc). Les plongeurs sont équilibrés à 40 m sur un fond supérieur et l'assisté est conscient Le GP doit prendre en charge au fond le plongeur, le remonter en respectant les vitesses préconisées, assurer un palier lorsqu'il est possible et nécessaire. L'intervention est efficace, sereine et sécurisante. L'intervenant doit pouvoir s'adapter à une situation évolutive (perte de conscience, lâcher de détendeur).	La prise en charge doit être rapide et sécurisante. Elle est adaptée à la nature du problème. La remontée se fait à une vitesse comprise entre 10 et 17 m par minute. L'arrêt entre 5 et 3 m est marqué, le tour d'horizon permet de sécuriser l'arrivée en surface.  Tout au long de l'intervention le GP a une attitude sereine et sécurisante.	Prendre en charge un plongeur en difficulté, dans le respect des règles de sécurité en vigueur et sans générer de situation de sur-accident.

Cette compétence 2 constitue une aptitude préalable à la présentation de l'examen final. Elle doit être attestée par un MF1 ou BEES1 minimum, titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

# Compétence n° 3a : GUIDE DE PALANQUEE – AVANT L'IMMERSION

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Etre capable de :		Le jury évalue :	
Ecouter et intégrer les consignes du DP. S'informer auprès du DP.	Le GP doit écouter le briefing du DP et prendre en compte les éléments qui lui serviront à organiser son action. Le sujet peut nécessiter une demande d'information utile à sa réalisation	L'attention portée aux consignes du DP.  La capacité à identifier les éléments manquants et utiles.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat prend connaissance du sujet et le traite
Accueillir,prendre en charge et informer la palanquée sur le déroulement de la plongée en tenant compte du niveau des plongeurs.	Le GP prend en charge sa palanquée et déroule son briefing jusqu'à l'immersion.	La qualité de la prise en charge de la palanquée (nature des plongeurs, moyens de décompression, expérience des plongeurs, etc.).	jusqu'à l'immersion.
Intégrer les consignes du DP.	Le GP prend en compte et intègre les consignes du DP dans son briefing.	La pertinence des consignes données (organisation de la plongée, sécurité, respect des consignes, etc.).	
Organiser et gérer la mise à l'eau en sécurité.	Le GP vérifie le matériel et assure la phase de mise à l'eau en lien avec la nature des plongeurs encadrés (débutants aux plongeurs confirmés).	Le comportement du GP et l'efficacité de son organisation.	
Organiser et gérer l'immersion en sécurité.	Le GP assure le regroupement de sa palanquée et prépare l'immersion.	Le comportement lors de l'immersion (regroupement de la palanquée, attitude du GP, etc.).	

# Compétence n° 3b : GUIDE DE PALANQUEE - PENDANT L'IMMERSION

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Etre capable de :		Le jury évalue :	
Gérer la descente.	Le GP assure la phase de descente avec une palanquée groupée. Il assure sa sécurité. L'organisation et les choix techniques (pendeur, pleine eau, etc.) tiennent comptent du contexte de la plongée (niveau des plongeurs, nature du site, clarté de l'eau, courant, etc.).	Le comportement du GP, l'efficacité et la pertinence des actions mises en œuvre.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat traite le sujet de l'immersion au retour en surface.
Gérer le regroupement au fond.	Le GP assure la cohésion de la palanquée, il communique avec les plongeurs et vérifie que tout va bien avant de démarrer l'exploration.	Le comportement du GP, l'attention qu'il porte aux plongeurs, son efficacité et sa sérénité.	
Assurer le déroulé de la plongée dans le respect des consignes du DP.	Le GP évolue conformément aux indications données aux plongeurs et dans le respect des consignes du DP.	Le respect des consignes du DP et des indications du briefing.	
S'adapter aux situations imprévues dans le sens de la sécurité.	Le GP est réactif aux situations non prévues (courant au fond, turbidité de l'eau, température, etc.).Les adaptations vont dans le sens de la sécurité (réduction du temps de plongée, modification du parcours, réduction de la profondeur etc.).	La capacité à réagir et à s'adapter. La pertinence des analyses et l'efficacité. La sécurité de la palanquée doit rester au cœur des préoccupations de GP.	

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 14/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

# Compétence n° 3b : GUIDE DE PALANQUEE – PENDANT L'IMMERSION (suite)

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Etre capable de :		Le jury évalue :	
S'orienter.	Le GP guide sa palanquée, il s'appuie sur les éléments naturels (soleil, relief, etc.) mais aussi à l'aide d'instruments.	La maîtrise de l'orientation qu'elle soit instinctive ou avec instrument. Le retour est conforme aux prévisions.	
Agrémenter la plongée.	Le GP exploite les ressources du site (faune, flore, relief, etc.). Il a également le souci du respect de l'environnement et s'implique dans une action éducative.	La capacité à exploiter les ressources du site, l'exemplarité dans le comportement.	
Intervenir en fonction du comportement des membres de la palanquée.	Le GP est attentif aux comportements des plongeurs et réagit lorsqu'ils ne sont pas conformes au bon déroulement de la plongée ou quand ils génèrent des situations potentiellement dangereuses.	L'attention portée aux plongeurs, la réactivité et l'efficacité de l'action du GP. Sa pertinence et sa sérénité. L'intervention nécessitant une assistance sera évaluée dans une autre compétence.	
Gérer la fin de la plongée et le retour en surface.	Le GP gère la fin de plongée et le retour en surface en toute sécurité, il communique avec les plongeurs et veille à la cohésion de la palanquée. Il organise une procédure de décompression pertinente et efficace. Si nécessaire, il balise les paliers à l'aide du parachute.	La pertinence de la procédure de décompression, le comportement du GP lors des paliers (regroupement, maintien des profondeurs, surveillance des instruments, etc.).	

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 15/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

# Compétence n° 3c : GUIDE DE PALANQUEE - APRES L'IMMERSION

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Etre capable de :		Le jury évalue :	
Gérer le retour au bateau.	Le GP assure la gestion du retour au bateau et la cohésion de la palanquée et ce en relation avec le niveau et la spécificité des plongeurs (niveau technique, âge, forme physique et psychologique, etc.).	Le comportement du GP, l'attention portée aux plongeurs et les consignes données.	Mise en situation sur une plongée d'exploration avec des plongeurs relevant des prérogatives du GP (PE12, PE20 ou PE40). Le candidat traite la phase de débriefing et de fin de plongée.
Assurer le débriefing, commenter le déroulement de la plongée.	Le GP reprend les faits marquants de la plongée, il donne des informations sur les éléments observés. Il donne des explications sur d'éventuelles interventions et recadre si nécessaire les plongeurs et ce dans le respect de ses prérogatives (rôle de conseil).	La pertinence des commentaires. Le bien-fondé des observations et remarques faites aux plongeurs La cohérence des conseils prodigués. Le GP reste dans ses prérogatives d'encadrant sans déborder sur celles d'enseignant.	
Observer et surveiller.	Le GP reste en contact avec sa palanquée, apporte une aide éventuelle au déséquipement, rappelle les consignes de sécurité (s'informer, communiquer, prévenir en cas de signes inhabituels).	L'action et le comportement du GP. La pertinence des informations et des conseils prodigués.	

Ces compétences 3a, 3b et 3c constituent une aptitude préalable à la présentation de l'examen final.

Elle doit être attestée par un MF1 ou BEES1 minimum, titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 16/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

# Compétence n° 4 : CONDITION PHYSIQUE

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Nage PMT.	Mise en évidence des qualités aérobies : Une condition physique suffisante est indispensable pour un guide de palanquée.	En combinaison, lest et PMT, effectuer un parcours de 800 m chronométré.	Voir barème (cf Examen).
Nage en capelé.	Mise en évidence de capacités de puissance	Le plongeur doit être normalement équipé (SGS) et faire le parcours en nage ventrale en ventilant sur tuba sur une distance de 500 m.	Voir barème (cf Examen).
Plongée libre.	Rechercher une capacité minimale à l'apnée.	Après une technique d'immersion efficace, descendre à 10 mètres dans des conditions d'aisance jusqu'à un moniteur. Se stabiliser à son niveau, répondre au signe OK et remonter avec un tour d'horizon stabilisé. Le tuba en bouche n'est pas obligatoire.	Indicateurs pris en compte à l'examen final :  • Les 10 m ne sont pas atteints :  Eliminatoire  • Les 10 m sont atteints mais le plongeur ne peut se stabiliser et remonte vite :  ± 5/20.  • Le plongeur fait l'épreuve définie avec précipitation: ± 8/20.  • Le plongeur manifeste de l'aisance :  ± 12/20.  • Grande aisance : ± 16/20.  • Démonstration parfaite : = 20/20.

# Compétence n° 4 : CONDITION PHYSIQUE (suite)

Connaissances, savoir-faire, savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Mannequin.	C'est une épreuve de condition physique qui teste les qualités d'apnée associées à la nage et à une simulation de sauvetage.	Le lest ne permet pas au plongeur de couler sur une expiration forcée.  Effectuer 100 m PMT puis canard, apnée à 5 m en déplacement 20 s puis récupération surface 10 s max. puis remonter le mannequin de 1,5 Kg de poids apparent, puis le tracter sur 100 m, voies respiratoires hors de l'eau.  L'atelier est balisé avec deux bouées. Le mannequin est immergé sous l'une d'entre elles à – 5 mètres.  Les virages de la nage et du tractage s'effectuent autour de ces bouées sauf conditions particulières.  La prise du mannequin doit correspondre à la réalité, c'est-à-dire être applicable sur un plongeur.  Le mannequin devra être maintenu la face hors de l'eau, selon la prise classique (bras placé sous l'aisselle, main sur la poitrine, tête du mannequin sur l'épaule) en se déplaçant sur le dos.  Si le candidat échoue dans la récupération du mannequin il peut faire une seconde tentative le chronomètre n'étant pas arrêté.	Voir barème page 6.

# Compétence n° 5 : CONNAISSANCE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

(Cette compétence ne fait l'objet d'aucune épreuve. La formation à cette compétence essentielle doit être assurée en parallèle de la délivrance des aptitudes préalables à la présentation de l'examen.)

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Evoluer en limitant son impact sur le milieu.	Le GP doit être un exemple.	Maîtrise sa stabilisation, son palmage, sa ventilation afin de ne pas perturber le milieu.
Partager ses observations.	Il s'agit de susciter l'intérêt des plongeurs.	Fait preuve de techniques d'approche propices à l'observation.
		Maîtrise les instruments source de perturbations (lumière, bruit, bulles).
		Adapte sa vitesse de palmage, choisit sa position par rapport aux plongeurs guidés, s'équipe de matériel (lampe, planchettes) afin de favoriser l'observation de chacun.
Connaître la charte internationale du plongeur responsable.	Il s'agit pour le GP de sensibiliser les plongeurs qu'il encadre au respect et à la préservation de l'environnement en développant des comportements adéquats.	Applique les gestes et attitudes décrites dans la charte.  Identifie les comportements inadéquats et les corrige.
Connaître les critères d'identification significatifs pour	Il s'agit de renseigner et informer les plongeurs sur l'écologie et les	Identifie les espèces dans leur milieu.
l'ensemble des groupes d'animaux et de végétaux subaquatiques.  Savoir lire et interpréter des traces et indices de présence animale.	espèces du site exploré ; de répondre aux questions que les plongeurs sont susceptibles de poser sur l'aspect naturaliste du site.	Fournit de brèves explications sur leur comportement, leur mode de vie, leur habitat et leur éventuel statut de protection.
Connaître les différents habitats (pleine eau, fond rocheux, fonds sableux, herbiers, récifs coralliens, coralligène).	On se limitera aux clés de détermination, dont le GP maîtrisera l'utilisation. La classification phylogénétique est	Sait mener un briefing sur l'intérêt naturaliste du site.
Connaître les principaux facteurs physiques (température, salinité, courant, lumière) qui influencent la répartition des espèces.	hors sujet. L'usage du latin sera réservé aux espèces ne possédant pas de noms communs.	

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 19/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

# Compétence n 5 : CONNAISSANCE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE (suite)

Connaissances, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation
Savoir seconder le DP dans l'organisation de la plongée.	Il s'agit de prendre en compte l'impact d'une plongée sur le milieu et de mettre en œuvre les moyens nécessaires au respect de la préservation du milieu visité.	Recueille les informations relatives à la nature du site (type de fond, topographie, espèces présentes, saisonnalité,). Limite l'impact du mouillage sur les fonds (par l'utilisation d'un parachute d'ancre ou tout autre moyen).
Connaître la réglementation concernant la protection du milieu : les aires marines protégées, les espèces protégées.	Il s'agit de faire pratiquer l'activité dans le respect des réglementations.	Connaît les principaux types d'aires marines protégées et leurs règles concernant la pratique de la plongée (libre et en scaphandre). Connaît les différents statuts de protection des espèces subaquatiques. Connaît les espèces subaquatiques protégées des eaux françaises.
Savoir préparer une sortie.		S'informe sur le contexte environnemental de la région, du pays (cultures, ressources), sur les milieux et les espèces rencontrées, leur fragilité, leur dangerosité, sur leur comportement et leur statut de protection.

# Compétence n° 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
PHYSIQUE appliquée à la plongée :	Cas aussi proche que possible de la réalité.	Epreuve de physique par écrit et comportant au moins 3 problèmes différents et indépendants.
Flottabilité: Poids réel, poids apparent, problèmes de relevage en association avec la loi de Mariotte. Densité et masse volumique.	Problèmes chiffrés simples avec des résultats qui tombent juste.	
Compressibilité des gaz :  *Maîtrise des problèmes de tampon. La température : Loi de Charles. Consommations, relevages.	P.V = n.R.T. est hors sujet. Se limiter à des problèmes dont les données chiffrées sont simples.	
Pression partielle : règles de Dalton :  *Toxicité des gaz. Notions sommaires sur les Nitrox.	Les mélanges ternaires ou binaires autres que les Nitrox n'ont pas à être traités.	Savoir calculer des limites de toxicité et des % des mélanges.
Dissolution de N <sub>2</sub> dans le corps : *Loi de Henry. Connaissance du modèle de Haldane : notion de compartiment. Connaissance très succincte de l'existence d'autres modèles : diffusion, bulles circulantes,	Les calculs se limiteront à des périodes entières, la maîtrise de la formule exponentielle est hors sujet, de même que le calcul de la durée d'un palier.	Savoir déterminer une tension de $N_2$ dans un compartiment (limité à des périodes entières). Savoir déterminer la sursaturation critique. Savoir déterminer un compartiment directeur. Savoir déterminer une profondeur de palier pour un compartiment donné.
Optique et acoustique : Absorption, réflexion, réfraction, champ de vision, vitesse de propagation du son.	Aucune formule trigonométrique n'est au programme.	

# Compétence n 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES (suite)

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE  Anatomie des appareils ventilatoire		Epreuve d'anatomie et de physiologie par écrit.
et circulatoire:  *Petite et grande circulation: le cœur. Importance de la circulation cérébrale. Localisation des chémorécepteurs et barorécepteurs. Shunts, FOP.		Réalisation des schémas limités aux principes généraux et mise en place de légendes sur des planches anatomiques muettes.
Physiologie de la ventilation et de la circulation : Motricité de la cage thoracique. Volumes pulmonaires (soufflet et pneumogramme). Révolution cardiaque.	Etablir le rapport entre l'activité des muscles de la ventilation (diaphragme, muscles releveurs et abaisseurs des côtes) et les volumes ventilatoires. Evolution en immersion. Se limiter aux définitions de diastole générale, systole auriculaire et ventriculaire.	Pouvoir représenter le soufflet pulmonaire et établir le rapport avec le pneumogramme. Savoir décrire une révolution cardiaque.
Echanges alvéolaires et transport des gaz respiratoires par le sang : Air inspiré, air expiré, air alvéolaire et hématose. Propriétés de l'hémoglobine. Oxygène. Transport du CO <sub>2</sub> : Plasma et hématies. La régulation du CO <sub>2</sub> sanguin.	Construction d'un schéma montrant la diffusion des gaz par différence de Pp. Constance de la Pp de CO <sub>2</sub> alvéolaire en fonction de la profondeur. Différentes formes de transport (dissoute ou combinée) des gaz.	Savoir justifier par la physiologie les mécanismes de certains accidents. Connaitre les rapports causes/conséquences.
Anatomie et fonctionnement de l'oreille. Audition et équilibration.	Explication des deux fonctions de l'oreille.	Localisation de ces organes.
Notions sur le système nerveux.	Définir : cerveau, cervelet, tronc cérébral, moelle épinière et nerfs.	

# Compétence n 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES (suite)

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
PROCEDURES DE DECOMPRESSION		Epreuve par écrit pouvant comporter deux types de problèmes:  utilisation des tables MN90 actualisées  étude de cas concrets mettant en jeu diverses procédures de décompression.
<u>Utilisation des tables fédérales</u>		
Tous les cas d'utilisation et toutes les possibilités de lecture : plongées simples, successives, consécutives, remontées "anormales" (lentes, rapides, paliers interrompus). Utilisation de l'O <sub>2</sub> aux paliers et en surface. Altitude. Utilisation théorique en cas de plongée au Nitrox.	Eviter les problèmes irréalistes mais travailler plutôt sur des cas concrets nécessitant une maîtrise de l'utilisation de la table (vitesse d'utilisation).	Savoir résoudre tous les cas de figures avec une bonne fiabilité et rapidement.
Connaissance sur les calculateurs.	Principe de fonctionnement à l'exclusion de toute notion d'électronique. Principes d'utilisation, limites d'utilisation.	Etablir les parallèles avec l'utilisation de la table MN90 actualisées.
Cohabitation des procédures de décompression différentes.	Etude des solutions permettant de concilier le respect de la liberté du choix de chaque plongeur avec les impératifs de la plongée en collectivité : sécurité et cohésion des palanquées.	Connaitre les règles de sécurité qui permettent de gérer une palanquée dont les plongeurs utilisent des procédures différentes.

# Compétence n° 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES (suite)

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
ACCIDENTS  Barotraumatisme : oreilles, sinus, dents, surpression pulmonaire, placage de masque, estomac.	La grande variabilité des symptômes devra être bien assimilée afin que les connaissances du futur Guide de palanquée ne soient pas enfermées dans des scénarios trop rigides. On cherchera donc à privilégier les connaissances se rapportant à des cas concrets qui ne correspondent pas forcément à la description théorique avec exactitude. Les symptômes décrits devront être systématiquement envisagés en association avec les mécanismes dont ils sont la conséquence.	<ul> <li>Epreuve écrite</li> <li>Savoir décrire : <ul> <li>Circonstances possibles de l'accident.</li> <li>Manifestations observables et conséquences.</li> <li>Connaissances physiologiques des mécanismes mis en cause.</li> <li>Secourisme (le traitement médical peut être évoqué pour information).</li> <li>Prévention. Insister sur le rôle de Guide de la Palanquée.</li> </ul> </li> </ul>
Accidents de décompression : aigu et chronique.	Facteurs favorisants, facteurs déclenchant (SP, CO <sub>2</sub> ), prévention.	
Accidents toxiques : Essoufflement, hyperoxie et narcose.	Syncope hypoxique, samba, effet de l'hyperventilation.	
Accidents de l'apnée.		
Noyade.		
Autres accidents liés au milieu : le froid.	Vasomotricité, thermogénèse, accidents liés.	
Les animaux toxiques, la flore, le courant, la houle, les filets		

# Compétence n° 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES (suite)

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
CONNAISSANCE DU MATERIEL		Epreuve orale de connaissances à partir de planches, de diapos ou d'éclatés.
Le compresseur Schémas de principes : Diagnostic des pannes simples et entretien courant.	Avoir des connaissances théoriques suffisantes qui permettront au futur GP de recevoir une formation ultérieure afin de pouvoir utiliser un compresseur.	Réalisation d'un schéma de principe d'un étage de compression. Savoir expliquer les problèmes courants liés à l'utilisation.
Le bloc Inscriptions et matériau. Robinetterie : conservation Cas particulier : le bi-bouteille.	Connaissances théoriques suffisantes pour qu'une formation complémentaire permette de savoir effectuer les petites opérations courantes.	Savoir lire une planche ou un éclaté et expliquer le fonctionnement de l'appareil.
<u>Détendeurs</u>	L'étude du détendeur à un étage doit être limitée au principe de fonctionnement.	Savoir lire une planche et exposer les principes de fonctionnement en faisant le bilan des forces agissant sur les pièces mobiles. Capacité à établir un diagnostique
1er étage : Clapet piston, clapet membrane et améliorations.	Principes de fonctionnement à partir de l'étude du bilan des forces.	pour une panne simple.
<u>2e étage</u> : Clapet aval et améliorations. Détendeur de l'élève éventuellement.	On se limitera à l'étude du cas le plus fréquent et aux différentes améliorations : réglages, compensation, effet de trompe L'étude d'autres types à partir de planches ou d'éclatés peut permettre l'évaluation de la compréhension des mécanismes.	
Appareils de mesure : Manomètres, profondimètres et calculateurs.	Principes très simples du fonctionnement des calculateurs. Aucune notion d'informatique ou d'électronique n'est exigible.	

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 25/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

# Compétence n° 6 : CONNAISSANCES THEORIQUES (suite)

Connaissances	Commentaires et limites	Critères de réalisation
LEGISLATION:		Epreuve écrite ou orale.
Responsabilité civile et pénale du GP Obligation de moyen et de résultat, notion de mise en danger d'autrui.	Les connaissances se limiteront aux prérogatives du GP.	Connaître les normes d'encadrement du Guide de Palanquée prévues par le Code du Sport.
La licence, l'assurance et le certificat médical.	Les informations permettant au GP d'exercer son activité dans le cadre d'un club, en respectant la législation.	
L'accès au monitorat (E2 E3) et au DP.		
Textes réglementaires concernant le matériel et les stations de gonflage.		
Réglementation des bateaux de plongée.	Lister le matériel obligatoire sur un bateau de plongée (matelotage).	
Connaissances succinctes sur la structure de la FFESSM.	L'organisation de la fédération.	
Connaissance des brevets de plongeurs et moniteurs CMAS.	Equivalences ou passerelles entre la FFESSM et les autres organismes.	
Diverses interdictions : capture d'animaux avec bouteilles, épaves, objets divers Réserves, zones interdites.		
Types de permis bateau requis pour la plongée.		
Où prendre l'information ?	Manuel, sites web, publications.	

Brevets et qualifications	Guide de Palanquée - Niveau 4	15/02/2015	Page 26/28
---------------------------	-------------------------------	------------	------------

## F.F.E.S.S.M

## APTITUDES PREALABLES A LA PRESENTATION DE L'EXAMEN FINAL : GUIDE DE PALANQUEE - Niveau 4

	СОМРЕТЕ	COMPETENCE n° 1 : Remontée Sans Embout de 20m	
	Date	Cachet du Moniteur ou Qualification	Signature du Moniteur
C	OMPETENCE n°	2: Intervention sur un plon	geur en difficulté de 40
Co	DMPETENCE n°  Date	2: Intervention sur un plone Cachet du Moniteur ou Qualification	geur en difficulté de 40 Signature du Moniteur

# COMPETENCE n° 3 a, b et c: Comportement de Guide de Palanquée dans les espaces 12m, 20m et 40m

Date	Cachet du Moniteur ou Qualification	Signature du Moniteur

Commission Technique Nationale | Manuel de Formation Technique

### **MODIFICATIONS DEPUIS LE 23/03/2014:**

### Pages 4, 5 et 9

F.F.E.S.S.M

Le 5 février 2015

Modifications suite au changement de coefficients pour l'épreuve 4 « Guide de palanquée » et la création de sous groupes dans le deuxième groupe (sous-groupe A épreuves 4 et 5 et sous groupe B épreuves 6 et 7). Cela impacte le nombre de point à obtenir pour les différentes validations de groupes et sous-groupes

#### Page 12

Le 5 février 2015

Dans la compétence n°2 « INTERVENTION SUR UN PLONGEUR EN DIFFICULTE A 40 m » modification dans le haut de la colonne « Commentaires et limites ».